

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 288/2022

A L'ENTREPRISE BLM TRADING SARL

Après avoir reçu le contrat du marché d'Acquisition d'équipement des transformations et de conservation des produits agricoles, conclu avec le cabinet du Gouverneur de la Province du Kwilu, pour un montant total hors taxe de francs congolais cents trente-huit millions cent mille neuf cent cinquante-six (138.100.956) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit CDF 966.706,69 (francs congolais neuf cent soixante-six mille sept cent six, soixante-neuf centimes).

Fait à Kinshasa, le 05/10/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Raymond M.L YUMBA
Directeur Général